PROVINCE DE NAMUR
Arrondissement de Philippeville

VILLE DE WALCOURT
Téléphone : 071/61.06.10
Téléfax : 071/61.06.11

Walcourt, le 29/04/2026

Monsieur François Desquesnes
Vice-Président et Ministre du Territoire,
des Infrastructures, de la Mobilité et des
Pouvoirs locaux

Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR

Concerne : Institution provinciale - Missions supracommunales : identification
N/réf. : 2.075.1/cc/20260427-5/S8235
Agent traitant : A-L JAMINET - directiongenerale-celluleconseil-securite@walcourt.be

Monsieur le Vice-Président,

Nous vous prions de trouver, ci-annexé, un extrait-conforme de la délibération du Conseil communal du 27/04/2026 identifiant les missions supracommunales ainsi que la liste y visée.

En vous remerciant de la bonne suite réservée à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de notre très haute considération.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Cédric Goblet

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALCOURT NAMUR

La Bourgmestre,

Christine Poulin

DEPARTEMENTS	SERVICES	NOMENCLATURE GW ou AUTRES CATEGORIES
Direction générale		
	DG	Administration générale
	COM	Administration générale
	PREVENTION	Administration générale
		Administration générale
Direction financière		
	RECOUVREMENT	Dettes, impôts, prélèvements
	POLE DEPENSES	Dettes, impôts, prélèvements
	POLE RECETTES	Dettes, impôts, prélèvements
	BUDGET	Dettes, impôts, prélèvements
Territoire et Appui		
	ASS et PATRIM	Assurance et patrimoine privé
	MP	Services généraux/administration générale
	GRH	Services généraux/administration générale
	ICT / SIT	Services généraux/administration générale
	AFF JURIDIQUES	Services généraux/administration générale
	PATRIMOINE IMMO / STPI	Services généraux/administration générale
	STRAT et Co	Services généraux/administration générale
	Cellule Entretien et Maintenance	Services généraux/administration générale
	Cellule Nettoyage	Services généraux/administration générale
	Economat	Services généraux/administration générale
	Cellule Reprographie	Services généraux/administration générale
	STP Géomatique et foncier	Supracommunalité
	STP projets et infrastructure	Supracommunalité
	STP Cours d'eau	Supracommunalité
	STS et Zones de secours	Supracommunalité
	BAA	Supracommunalité
	OPA	Agriculture
Enseignement et formation		
	Services généraux de l'APEF	Administration générale/Enseignement
	Campus provincial	Administration générale/Enseignement
	Institut provincial d'Enseignement Secondaire (IPES)	Administration générale/Enseignement
Enseignement secondaire		
	Ecole provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC)	Enseignement secondaire
	EHPN Ecole Hotelière et château de Namur	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole provinciale d'élevage et d'équitation (EPEEG)	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole des métiers et des arts de la Province de Namur (EMAP	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole secondaire provinciale d'Andenne (ESPA)	Enseignement secondaire
	IPES - Ecole Provinciale en soins infirmiers (EPSI)	Enseignement secondaire
Enseignement spécifique		
	Académie de Police de la Province de Namur (APPN)	Enseignement spécifique - ordre public - supracommunalité
	Ecole Provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP)	Enseignement spécifique - supracommunalité
	Ecoles provinciales de sécurité civile (EPSC)	Enseignement spécifique - sécurité - supracommunalité
Enseignement supérieur		
	Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)	Enseignement supérieur

Enseignement pour adulte		
	Ecole Industrielle et Commerciale de la Province de Namur (EICPN)	Enseignement pour adulte
	Institut provincial de Formation sociale (IPFS)	Enseignement pour adulte
Culture et Vivre Mieux		
Culture		
	Service de la Culture	
	Lecture publique	Supracommunalité
	DELTA	Culture, loisirs et fêtes - Arts
		Culture, loisirs et fêtes - Arts
	Musées et Patrimoine culturel	
	1/Musée Rops	Culture, loisirs et fêtes - Arts
	2/Service du Patrimoine culturel	Culture, loisirs et fêtes - Arts
	3/Musée Maan Trema	Supracommunalité
		Culture, loisirs et fêtes - Arts
SOPDT		
	Cellule administrative	services généraux
	SAMI	Hygiène et salubrité publique
	Cellule de l'observation	Médecine sociales et Préventives
Vivre Mieux		
	Pôle santé scolaire	
	6 centres PMS	Médecine sociales et préventive
	1 PSE avec 9 antenne	Médecine sociales et préventive
	Pôle santé mentale	
	11 SM	Médecine sociale et préventive
	ANA Ainés	Médecine sociale et préventive
	Clinique de l'exil migrants	Médecine sociale et préventive
	AICS auteur d'infraction à caractère sexuel	Médecine sociale et préventive
	EMISM équipe mobil d'intervention en santé mentale	Médecine sociale et préventive
	4 clubs thérapeutiques	Médecine sociale et préventive
	Pôle santé et société	
	ATL	Supracommunalité
	MADO	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Outilthèque	Supracommunalité
	Distri denrées	Supracommunalité
	SOS Enfants	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	SASER	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Gérontopôle	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Coordination et égalité des genres	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
	Projets innovants	Intervention sociale et famille - Médecine sociale et préventive
DVC		
	Domaine de Chévetogne	Culture, loisirs fêtes - Complexe de délassement

Commune de Walcourt
Arrondissement de PHILIPPEVILLE
Province de Namur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Présents :
Mme Ch. POULIN, Bourgmestre - Présidente;
M. N. PREYAT, M. A. NAVAUX, Mme C. DOCQ, M. M. GEUBEL, Échevins;
M. S. GOFFIN, Président du CPAS;
M. L. LECLERCQ, M. V. BEDORET, Mme. N. LECLERCQ, M. Th. CHINTINNE, M. L-H. REVERS, Mme. A. GOUVERNEUR, M. M. FANUEL, Mme. B. MASSET, Mme L. PAQUET, M. F. LEPINNE, M. X. DOGNIES, M. X. CARBONNELLE, M. N. JACQUES, M. J. DECLERCQ, M. L. AIESI, M. L. COLINVAUX, M. J. BERWART, Conseillers;
M. C. GOBLET, Directeur Général;
Excusés :
M. M. LIESSENS, Échevin;
Mme F. DELHALLE, Conseillère;
Absent pour ce point :
M. D. LOISSE, Conseiller;

SEANCE PUBLIQUE

Objet : Institution provinciale - Missions supracommunales : identification

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1122-30 et L1123-23 ;
Vu la décision du Gouvernement wallon du 18/12/2025 d'adopter la note d'orientation relative à l'avenir de l'institution provinciale ;
Vu le courrier du 22/12/2025 du Vice-Président du Gouvernement wallon relatif à l'adoption de la note d'orientation du 18/12/2025 concernant l'évolution de l'institution provinciale ;
Vu la résolution adoptée par le Conseil provincial de Namur en date du 27/03/2026 relative à l'analyse des compétences provinciales ;
Considérant que le Gouvernement désire recueillir l'avis des conseils communaux, pour le 01/05/2026 au plus tard, par le biais d'une décision identifiant les missions supracommunales que le conseil communal souhaite voir conservées ou développées, au niveau du territoire provincial, car jugées indispensables aux regards des enjeux de la population et du territoire ;
Vu le tableau globalisé des politiques fonctionnelles provinciales en annexe du courrier du 22/12/2025 susvisé ;
Considérant que la supracommunalité s'entend comme l'ensemble des missions d'intérêt public dépassant les capacités d'une commune seule sans relever pour autant du niveau régional ;
Considérant la nécessité de garantir la continuité et la qualité des services actuellement assurés par la Province ;
Considérant que tout transfert de compétences doit intégrer l'ensemble des moyens y afférents, en ce compris le personnel statutaire et contractuel, les bâtiments, les charges de dette et de pension ;
Considérant la nécessité d'organiser ces transferts de manière progressive et concertée ;
Considérant l'importance d'assurer une neutralité budgétaire pour la commune et une neutralité fiscale pour le citoyen ;
Vu la liste reprenant les compétences qui doivent être maintenues à une échelle supracommunale, figurant au dossier ;
Considérant qu'il paraît également opportun de considérer les services suivants comme relevant de la supracommunalité : ANA Aînés, Gérontopôle et SAMI ;
Considérant ce qui précède ;
Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;
DECIDE :

- De soutenir une réforme de l'institution provinciale visant à simplifier le paysage institutionnel.
- De considérer que doivent être maintenues à une échelle supracommunale les compétences reprises sur la liste figurant au dossier, ainsi que les trois services suivants : ANA Aînés, Gérontopôle et SAMI.
- De conditionner tout transfert de compétences à une concertation préalable entre les niveaux de pouvoir concernés concernant les paramètres suivants :
 - Le personnel statutaire et contractuel ;
 - Les bâtiments provinciaux ;
 - La charge de la dette ;
 - La charge des pensions des statutaires et contractuels.
- D'insister pour que le transfert de la fiscalité provinciale vers un autre pouvoir soit budgétairement neutre pour les communes et fiscalement neutre pour chaque citoyen.
- De transmettre une copie de la présente délibération au Gouvernement wallon.

Par le Conseil,

Le Directeur Général, La Bourgmestre,

(s) C. GOBLET (s) Ch. POULIN

Pour extrait conforme,

Walcourt, le 29/04/2026

Le Directeur Général, La Bourgmestre,

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALCOURT NAMUR

C. GOBLET Ch. POULIN